

jeudi 08 Juin 2023 - n°392

**Environnement** - Découvrez le nouveau cahier des solutions locales sur la « Commande publique durable »

**Événement** - Rendez-vous sur les risques cyber à Montpellier avec SMACL assurances

**Recherche** - Plus de décès qu'attendus ont été observés en 2022

**Sport** - L'apprentissage dans les métiers du sport et de l'animation

**Environnement** - Appel à des communs sur la sobriété et la résilience

**Numérique** - Innopolis Expo de retour les 19 et 20 septembre

**Numérique** - 1ère édition des Trophées SIIViM de l'Innovation des Territoires Médiens : à vos candidatures !

**Agenda** - Notez bien !

## ENVIRONNEMENT



### Découvrez le nouveau cahier des solutions locales sur la « Commande publique durable »

Au sein de la commande publique, les contrats passés par les collectivités locales avec des opérateurs pour la gestion des services publics industriels et commerciaux (SPIC) ont une place à part : parce qu'ils supposent une délégation de la gestion du service dans le temps, qu'ils ont un ancrage territorial fort, en prise directe avec la vie quotidienne des citoyens, qu'ils incitent à la construction

d'une relation durable entre un opérateur et une collectivité publique autour d'un cahier des charges exigeant. Toutes ces raisons en font des vecteurs particulièrement efficaces pour mettre en œuvre des objectifs sociaux et environnementaux qui vont bien au-delà du service public rendu. Ces réflexions ont conduit l'Union Nationale des Services Publics Industriels et Commerciaux (UNSPIC) et *Villes de France* à mener une réflexion commune sur la commande publique durable dans les SPICs. A travers des témoignages d'experts, des retours d'expérience croisés de collectivités adhérentes à *Villes de France* et de leurs opérateurs, cette publication démontre que les SPICs peuvent être des outils intelligents pour favoriser le développement des territoires. Grâce à l'engagement conjoint de la collectivité et de l'entreprise, chacune dans son rôle, on peut en effet faire d'un service d'eau, d'énergie, de transports ou de restauration collective, par exemple, un véritable levier pour atteindre des objectifs sociaux, environnementaux et économiques plus larges. La poursuite de ces objectifs incite à renforcer la coopération entre la collectivité et son opérateur, non seulement au moment de la négociation du contrat mais tout au long de son exécution, pour atteindre ensemble des normes et des objectifs de plus en plus exigeants, qui dépassent les savoir-faire du moment et imposent d'innover ensemble.

[Pour découvrir la publication commune \*Villes de France\* et UNSPIC](#)

## ÉVÉNEMENT



### Rendez-vous sur les risques cyber à Montpellier avec SMACL assurances

En partenariat avec l'AMF 34 et l'AITF, SMACL Assurances vous propose d'assister à son prochain rendez-vous en région sur le thème « *Les élus et les collectivités face aux risques cyber* ». Cet événement, qui est notamment soutenu par *Villes de France*, se tiendra le 13 juin prochain, de 17h30 à 19h30 au sein de Montpellier Méditerranée Métropole (50 place Zeus, 34000 Montpellier).

L'occasion de faire le point sur les risques et les responsabilités auxquels sont confrontés les élus et les collectivités face à la menace cyber. Le constat est sans appel : près de 25 % des collectivités territoriales ont déjà subi une cyberattaque (plus de 800 attaques en 2022 selon l'ANSSI). Face à cette menace, la cybersécurité est aujourd'hui devenue une priorité pour les organisations publiques afin de protéger la gestion des informations sensibles et des services essentiels à la population. Retours d'expérience, conseils prévention, impacts en cas de crise et responsabilités, seront autant de sujets proposés lors de cette table ronde.

## RECHERCHE



### Plus de décès qu'attendus ont été observés en 2022

Avec 53 800 décès de plus qu'attendus en 2022, l'Insee constate dans une parution récente ([voir Insee première n°1951 – juin 2023](#)) une surmortalité plus élevée qu'en 2020 et 2021.

En 2022, les décès observés ont nettement dépassé ceux attendus en l'absence d'épidémie de Covid-19 ou d'autres événements inhabituels tels que des épisodes de grippe ou de fortes chaleurs, etc.

La surmortalité, soit l'excédent de décès observés par rapport à ceux attendus, a été un peu plus forte en 2022 (8,7 %) qu'en 2021 (6,9 %) et 2020 (7,8 %). Pourtant, probablement grâce à la vaccination et à l'immunité collective, l'épidémie de Covid-19 a été moins meurtrière en 2022 : il y a eu 38 300 décès de personnes atteintes de la Covid-19 dans les hôpitaux et les établissements pour personnes âgées selon Santé publique France, soit nettement moins qu'en 2021 (59 100).

Le nombre de certificats de décès avec une mention « Covid-19 » est également en baisse. Les décès dus à d'autres causes que la Covid-19 ont donc augmenté en 2022. L'année a toutefois compté de manière inhabituelle deux épisodes de grippe, en raison d'une épidémie tardive en mars-avril et précoce en décembre. Des épisodes de fortes chaleurs en été ont occasionné davantage de décès en 2022 qu'en 2021. Enfin, l'épidémie de Covid-19 a pu entraîner depuis 2020 une hausse des décès en raison d'effets indirects, comme des reports d'opérations, une baisse des dépistages d'autres maladies, etc. Ces impacts éventuels n'ont toutefois pas encore été mesurés.

Il peut aussi y avoir une interruption ou une pause dans la tendance à la baisse de la mortalité à chaque âge, mais sans qu'il soit encore possible de l'identifier.

## SPORT



### L'apprentissage dans les métiers du sport et de l'animation

Au lendemain du Grenelle de l'emploi et des métiers du sport, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a lancé ce mercredi 7 juin 2023 une nouvelle campagne de communication pour valoriser l'apprentissage dans les métiers du sport et de l'animation.

Rappelons que le Président de la République a fait de l'apprentissage une priorité nationale, avec l'ambition de passer « *le cap du million d'apprentis* » d'ici la fin du quinquennat.

L'apprentissage est un dispositif particulièrement adapté aux métiers de l'animation et du sport. Il se caractérise en effet par une bonne insertion professionnelle des apprentis de ces champs, avec un taux d'employabilité et de réussite aux examens important, ainsi que par un faible taux d'abandon en cours de formation. Tous les diplômés d'Etat professionnels Jeunesse et Sports des champs de l'animation et du sport sont en effet accessibles par la voie de l'apprentissage.

En 2022, l'apprentissage dans le sport et l'animation a atteint un nouveau niveau historique, avec plus de 24 800 stagiaires justifiant du statut d'apprenti, soit une progression de + 31% par rapport à 2021. Près de 13 000 nouveaux contrats d'apprentissage ont débuté pour des jeunes préparant un diplôme d'Etat professionnel des secteurs de l'animation ou du sport (CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS), soit 27% de plus qu'un an auparavant et 8 fois plus qu'en 2015. Afin de poursuivre le développement du dispositif, des aides exceptionnelles pour les employeurs ont ainsi été prolongées, jusqu'à la fin de l'année, et les moyens de financements des contrats signés pour les collectivités territoriales ont été renforcés via le CNFPT.

#### **Nouvelle campagne de communication**

Cette nouvelle campagne de communication pour mieux faire connaître les atouts de l'apprentissage aux potentiels acteurs et informer sur les mesures et aides accessibles, se décline notamment sous la forme de vidéos témoignages de jeunes en situation d'apprentissage et d'employeurs en ligne sur [le site internet](#) et les différents réseaux sociaux du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Des guides, des vidéos motion et des infographies à destination des candidats à l'apprentissage et des employeurs sont également d'ores et déjà disponibles sur [le site](#). La campagne sera renforcée dès le 12 juin via LinkedIn et Snapchat.

## ENVIRONNEMENT



### Appel à des communs sur la sobriété et la résilience

L'Ademe, l'IGN et l'ANCT s'associent pour ce second appel à "communs" dédié à la sobriété et la résilience des territoires contribuant fortement aux enjeux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Des communs numériques qui peuvent être des cartographies et des bases de données – par exemple sur les Amap, les épiceries solidaires, les énergies renouvelables... – ou encore des logiciels libres. Lancée le 2 mai 2023, cette initiative vise à

"accompagner pendant une durée de huit mois des projets qui donnent les moyens aux acteurs d'un territoire d'agir ensemble pour renforcer sa résilience et sa sobriété". Le budget affecté par l'Ademe est de 1 million d'euros pour 2023, l'objectif étant de soutenir 20 communs financés à hauteur de 10.000 à 100.000 euros par projet avec une subvention maximale de 70%. Dix défis ont été identifiés pour cette seconde édition. Quatre sont transversaux :

- connaissances et ressources ;
- mise en récits ;
- gouvernance ;
- modèles économiques.

Six sont thématiques :

- écosystèmes et gestion des ressources naturelles ;
- planification et aménagement urbain ;
- alimentation et agriculture ;
- énergie et réseaux ;
- mobilité et logistique ;
- bâtiment.

L'appel à communs prévoit trois "relevés de sélection" les 1er juin, 29 septembre et 15 décembre 2023. L'appel à communs est détaillé sur [une plateforme](#) qui comprend un wiki (site coopératif), un forum et une liste de diffusion afin de favoriser les coopérations entre collectivités, acteurs associatifs et privés.

[Article issu de Localtis](#)

## NUMÉRIQUE



### Innopolis Expo de retour les 19 et 20 septembre

Villes de France est partenaire d'Innopolis Expo, grand rendez-vous des porteurs de projets dans les territoires, collectivités, mais aussi acteurs privés. L'événement se tiendra les 19 et 20 septembre à l'espace Champéret à Paris. Au programme, conférences, ateliers et salon autour de thématiques variées comme la mobilité, les territoires connectés, la transition énergétique ou encore l'aménagement urbain. Avec près de 3000 participants l'année dernière,

l'événement recevra cette année des personnalités comme Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement France 2030 et Cédric Villani, mathématicien, médaille Fields 2010 et ancien député.

[En savoir plus](#)

## NUMÉRIQUE



### 1ère édition des Trophées SIIViM de l'Innovation des Territoires Médiens : à vos candidatures !

Les Trophées SIIViM de l'Innovation des Territoires Médiens récompensent les plus belles stratégies d'innovations locales des collectivités françaises, communes, groupements de communes, structures intercommunales de 10 000 à 100 000 habitants. Faites connaître votre engagement et la volonté qui vous anime pour assurer la transformation numérique, en participant à ce rendez-vous

des « *territoires intelligents* ».

Les prix seront décernés par catégorie :

- Collectivités territoriales & EPCI de 10 000 à 50 000 habitants,
- Collectivités territoriales & EPCI de 50 001 à 100 000 habitants,

- Collectivités territoriales étrangères.

Le concours récompensera des projets et/ou solutions innovantes qui s'inscrivent dans la transformation énergétique et dans la valorisation du territoire en lien avec les thématiques traitées lors du SIIViM 2023 : Mobilités douces et propres, Réindustrialisation des territoires médians, Enjeux de l'eau, Data efficace, Cybersécurité du bâtiment, Numérique responsable, Economie circulaire, Traitement des déchets, Attractivité des cœurs de ville, Santé, Inclusion numérique. La cérémonie officielle de remise des prix se tiendra à Nevers le 25 octobre 2023 à l'occasion de l'ouverture du SIIViM 2023.

Candidater

## AGENDA



**Notez bien !**

**SAVE THE DATE**

**Congrès de Villes de France, jeudi 6 et vendredi 7 juillet 2023,  
Le Creusot**

**« Les Villes de France, territoires d'attractivité : Quels leviers pour la réindustrialisation ? »**

Inscription

Pré-programme

**Jeudi 29 juin 2023**

Formation *Urbanisme de Villes de France* : "Maîtriser et revitaliser les territoires des collectivités"

*Visioconférence*

**19-20 septembre 2023**

Innopolis Expo

*Paris*

**25-27 octobre 2023**

Sommet international de l'Innovation dans les Villes Médianes (SIIViM)

*Nevers*

**Edité par Villes de France**  
94 rue de Sèvres - 75007 Paris  
Tél. : 01 45 44 99 61  
<http://www.villesdefrance.fr>  
© O.U. © Fotolia

**Directeur de la publication**  
Gil Avérous  
**Directeur délégué**  
Jean-François Debat

**Rédacteur en chef**  
Guillaume Ségala  
**Rédaction**  
Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban, Anaëlle Chouillard  
**Secrétariat**  
Anissa Ghaidi